

Séance du 11 mai 2009

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 11 mai 2009 à 20h00.

Sont présents:

M. Marc-André Gravel,
M. Éric Duhamel,
M. Guy Desjarlais,
et M. Réal Dionne

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de Mme Isabelle Villeneuve, mairesse.

2009-05-46 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h07 sur proposition de M. Guy Desjarlais, appuyée par M. Marc-André Gravel.

2009-05-47 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur motion de M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne.

2009-05-48 Approbation des procès-verbaux

Le secrétaire-trésorier donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 avril dernier. Il est ensuite proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne et résolu que ledit procès-verbal soit approuvé tel que rédigé.

Communications du Conseil

Période de questions

2009-05-49 Travaux à la bibliothèque (engagement)

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de transformer l'ancien presbytère en bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT les études préliminaires faites en vue d'établir la portance des planchers de l'édifice;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les moyens financiers nécessaires pour effectuer une rénovation complète immédiatement;

CONSIDÉRANT les plans soumis par l'architecte en charge du projet;

CONSIDÉRANT l'usage actuel fait de l'édifice et en particulier de l'étage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la municipalité avise l'architecte ou tout autre personne ou organisme intéressé:

1. la municipalité n'a effectué aucune transformation de l'édifice depuis sa location ou son acquisition à l'exception de stricts travaux d'entretien immédiat;
2. la municipalité consent, à titre gracieux, l'usage de certains locaux de l'immeuble à la Fabrique;
3. le sous-sol ne sera jamais utilisé pour aucun autre usage que la chaufferie (avec une fournaise électrique);
4. l'étage ne sera jamais utilisé pour aucun usage à moins d'obtenir, au préalable, toutes les autorisations et d'effectuer les travaux qui pourraient s'avérer nécessaires.

2009-05-50 Travaux à la bibliothèque (mandat à l'architecte)

Suite au dépôt de l'offre de services professionnels d'architectures par Bergeron Thouin inc. pour les travaux à effectuer à la bibliothèque municipale, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu que cette offre soit acceptée telle que déposée.

2009-05-51 Navigation au lac Thomas

Considérant les résultats de la récente consultation publique au sujet du projet de réglementation de la navigation au Lac Thomas, il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu

De présenter au bureau de sécurité nautique une demande de réglementation de la navigation au Lac Thomas comportant les restrictions suivantes :

- limiter la vitesse de navigation
- interdire les activités de remorquage
- si possible, interdire certains types de bateaux: wakeboats, motos marines, hydravions.

Advenant l'acceptation de la demande de réglementation, la municipalité s'engage à :

- a) facturer, uniquement aux riverains du Lac Thomas et aux propriétaires qui jouiraient d'un droit d'accès à l'eau du Lac Thomas, les coûts d'affichage d'un tel règlement et des bouées, si nécessaire;
- b) faire appliquer le règlement par l'unité spéciale multifonctionnelle de la Sûreté du Québec de la MRC de D'Autray.

2009-05-52 Demande de M. Luc Lefrançois

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que la demande de M. Luc Lefrançois, aux fins de procéder à l'installation d'un tuyau d'évacuation dans le ponceau près du 151 chemin de la Rivière soit acceptée.

Il est toutefois bien entendu que la municipalité ne sera responsable d'aucun dommage pouvant affecter ce tuyau.

Demande de la municipalité de Mandeville

Suite à la réception de la demande de la municipalité de Mandeville concernant une demande au gouvernement provincial pour la création d'un programme de subvention pour l'installation de systèmes d'évacuation des eaux usées, le Conseil municipal de Saint-Didace considère cette demande inopportune ou prématurée dans la démarche entreprise par nos municipalité pour la mise aux normes de ces installations.

Rapports

La mairesse fait rapport de ses activités du mois dernier et dépose ensuite le rapport. Le secrétaire-trésorier dépose les rapports suivants:

- suivi du budget
- permis émis le mois dernier
- entretien de l'aqueduc (*verbal*)
- projet de règlement provincial sur le vote par correspondance

2009-05-53 Nomination du maire suppléant

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que M. Éric Duhamel soit nommé maire suppléant.

2009-05-54 Résiliation de l'entente avec L'Inspecteur canin

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, que la municipalité mette fin à l'entente avec la firme L'Inspecteur canin.

Le vote est demandé sur cette proposition: trois conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre; la proposition est donc adoptée sur division.

2009-05-55 Désignation du contrôleur animalier

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, que la municipalité accepte l'offre de Mme Jacqueline Bardou pour agir à titre de contrôleur animalier pour la municipalité.

Le vote est demandé sur cette proposition: trois conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre; la proposition est donc adoptée sur division.

2009-05-56 Semaine de la municipalité

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu que deux journées « portes ouvertes » soient organisées; une première, le 5 juin en après-midi, à la mairie, et une autre, le 6 juin en avant-midi, au café internet, pour une rencontre avec les élus.

2009-05-57 Demande de subvention au député

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu qu'une demande de subvention de 11 000 \$ soit faite au député de Berthier pour l'amélioration du chemin du 2^{ième} rang de la Californie.

Vente de la camionnette

Cet item est retiré de l'ordre du jour.

2009-05-58 Compétence pour les matières recyclables

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que, suite au renouvellement du contrat pour la collecte des recyclables par la MRC, la municipalité avise la MRC de son désir de reprendre la gestion opérationnelle de cette collecte.

2009-05-59 Appel d'offres pour la vérification

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Guy Desjarlais, que des offres soient demandées pour le poste de vérificateur auprès des comptables Pierre Laporte et Martine Gauthier.

2009-05-60 Adhésion à des organismes

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la municipalité renouvelle son adhésion aux organismes suivants: Loisir et Sport Lanaudière (50 \$), Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière (60 \$) et Agence Régionale de Mise en Valeur des Forêts Privées (100 \$).

2009-05-61 Comptes

Il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Réal Dionne, que la liste des factures courantes, au montant de 41 853.67 \$, soit approuvée et que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Le vote est demandé sur cette proposition: trois conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre; la proposition est donc adoptée sur division.

Période de questions

2009-05-62 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 22h00 sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Marc-André Gravel.